

REPUBLIQUE GABONAISE



PROBLEMES ACTUELS
DE MAIN-D'ŒUVRE AU GABON
CONDITIONS D'UNE IMMIGRATION
CONTROLEE



OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER

CENTRE DE LIBREVILLE - SEPTEMBRE 1974

CLAUDE BOUET



PROBLEMES ACTUELS DE MAIN D'OEUVRE
AU GABON
Conditions d'une immigration contrôlée

Les problèmes qui se posent aujourd'hui au Gabon à propos de la main d'oeuvre ne sont pas nouveaux. Ils prennent cependant une acuité accrue du fait de la conjonction de deux facteurs : un taux de salariat si élevé que tout recrutement nouveau de main d'oeuvre locale menace l'équilibre général du pays, confronté à une accélération brutale de l'essor industriel et de l'équipement, source de besoins accrus en main d'oeuvre, essentiellement en main d'oeuvre qualifiée.

I/- Un pays exsangue au plan de la main d'oeuvre potentielle :

Il est essentiel, avant d'examiner en détail les problèmes de la main d'oeuvre, de se placer dans l'échelle générale des valeurs où se situe, au plan démographique et économique, un pays caractérisé par un sous-peuplement préoccupant mis en parallèle avec un fort salariat de type industriel très mal réparti géographiquement.

La situation démographique du Gabon est " d'une gravité exceptionnelle ", selon les témoignages les plus anciens (1). La densité ne dépasse pas 2 habitants au km² dans un pays grand comme la moitié de la France (267.000 km²). Le taux d'accroissement naturel y est l'un des plus bas d'Afrique (0,6 %). Les causes de cette dépopulation et du lent rattrapage actuel sont multiples : endémies (trypanosomiase, véritable fléau jusqu'en 1930), maladies vénériennes, stérilité féminine, alcoolisme (1), effets de la traite. Selon le R.P. Gautier (2), le Gabon aurait fourni annuellement 18.000 esclaves au Brésil et à Cuba dans le courant de la 2ème moitié du

(1) - Médecin Colonel A.J. Lotte : Situation démographique du district de Franceville (Gabon). Bull. Inst. Etudes Centrafricaines n° 6, 1953, p. 155-166.

(2) - R.P. Gautier : Etude historique sur les Mpongoués et tribus avoisinantes. Mémoires de l'I.E.C., 1950, p. 39.

18ème siècle. Pour la seule année 1788, la traite aurait arraché 500 individus à l'estuaire du Gabon et à la région du Cap Lopez (bouches de l'Ogooué). Les migrations forcées ou volontaires (tribales) sont depuis toujours une constante de la vie gabonaise. Elles persistent de nos jours sous d'autres formes et des conditions nouvelles.

Le taux d'urbanisation est très fort si l'on tient compte de la population vivant dans les agglomérations ayant seulement un embryon de structure urbaine (c'est-à-dire essentiellement un sommaire encadrement administratif). Ce taux de 36,7 % est supérieur à celui de la Côte d'Ivoire (8,1%), pays forestier au développement exemplaire (1), alors que le pays, d'essence rurale, ignorait à peu près tout du phénomène urbain il y a moins de cinquante ans (2). Les deux seules villes importantes, Libreville, capitale administrative, et Port-Gentil, capitale économique, situées sur l'Atlantique, sont très excentrées par rapport au reste du pays. Dans l'attrait prioritaire qu'elles exercent sur la majorité des immigrants, elles contribuent à accentuer le déséquilibre démographique au profit du seul bas-Gabon côtier.

La population active masculine (comprise entre 20 et 55 ans, âge de la retraite) dépassait à peine 109.000 individus en 1969-1970 et se composait ainsi :

Population	:	Actifs	:	% du total par catégorie
Urbaine	:	40. 926	:	24,88
Chantiers	:	8. 880	:	36,25
Rurale	:	59. 963	:	18,28
TOTAL	:	109. 769	:	21,24

Le taux national brut d'activité s'élève à 46 % (actifs masculins et féminins par rapport à la population totale). A titre comparatif, il n'est que de 38,9 % au Ghana où sont confondues toutes les tranches d'âge

(1) - A.M. Cotten : un aspect de l'urbanisation en Côte d'Ivoire, Cahiers d'Outre-Mer, n° 106, avril-juin 1974, p. 183.

(2) - Lasserre : Libreville. La ville et sa région. Paris, Armand Colin, 1958

de 15 à 64 ans (1).

Le salariat est très fortement développé parmi les actifs masculins (46,4 %). Par contre, les femmes sont peu concernées : blanchisseuses, secrétaires à la ville, ouvrières du contreplaqué à Port-Gentil. L'intérêt du phénomène salarial gabonais repose sur deux faits : quantitativement, depuis 1965, date à laquelle les fiches de la C.G.P.S. (2) ont été tenues parfaitement à jour, le solde annuel est toujours positif se maintenant à un niveau supérieur à 2.000 individus (fig.1). Le Gabon passe de 43.039 employés enregistrés en 1965 à 73.917 huit ans après, soit un salarié pour 8,5 habitants. Sur le plan technique, ces salariés se répartissaient en 1971, selon les différents secteurs de l'économie nationale, de la façon suivante :

Secteur primaire	2,34 %
Secteur industriel, exploitation forestière comprise	39,82 %
Bâtiment et travaux publics	15,82 %
Services gouvernementaux	16,20 %
Secteur tertiaire	25,80 %
T O T A L	100,00 %

On reconnaît rapidement le trait dominant d'une économie orientée vers l'industrie et l'équipement : le secteur secondaire et le bâtiment totalisent à eux seuls 55,66 % des travailleurs salariés. Le faible pourcentage relatif des services gouvernementaux est à souligner dans une Afrique nouvellement indépendante où ils sont généralement hypertrophiés, l'Etat apparaissant souvent comme le principal - sinon l'unique - employeur ! L'accent mis sur la dynamique industrielle se retrouve avec des nuances particulières, dans la qualification du salariat dont la répartition par caté-

(1) - K.T. de Graft. Johnson : rapports entre la croissance démographique et l'exode rural, notamment au Ghana. Revue Internationale du Travail. Vol. 109, n° 5 - 6, mai - juin 1974, p. 515 - 530.

(2) - Caisse Gabonaise de Prévoyance Sociale, à laquelle doivent cotiser tous les employeurs.

gories et statuts professionnels était, en 1970, la suivante :

Catégories	Gabonais	Etrangers	TOTAL
1 - ENTREPRISES PRIVEES			
Directeurs, cadres supérieurs	103	541	644
Ingénieurs	1	268	269
Cadres Administratifs	96	509	605
Techniciens	427	1.040	1.467
Agents Administratifs	229	415	644
Ouvriers très qualifiés	1.338	544	1.882
Employés de bureau	2.817	391	3.208
O.H.Q.	4.681	147	4.826
O.S.	12.284	256	12.540
Manoeuvres	19.606	163	19.769
Gens de maison	1.073	24	1.097
Non classés	3.658	2	3.660
TOTAL Entreprises	46.313	4.300	50.613
2 - ADMINISTRATIONS PUBLIQUES			
Fonctionnaires	4.661		4.661
Militaires	1.346		1.346
Enseignants privés	1.082	100	1.182
Contractuels, personnel permanent de l'Etat	2.524	200	2.724
Personnel temporaire de l'Etat	1.400		1.400
Agents des collectivités locales	1.600		1.600
TOTAL Administrations Publiques	12.613	300	12.913
TOTAL GENERAL	58.926	4.600	63.526

La main d'oeuvre gabonaise se présente donc comme une masse manouvrière peu qualifiée, mais presque totalement autochtone : 7,2 % des salariés seulement sont des ressortissants étrangers, essentiellement européens (à 32,3 %). Ils occupent d'ailleurs des postes de direction de presque

tous les secteurs de l'emploi : direction et encadrement des grandes sociétés industrielles et commerciales, cadres de la coopération technique. Par conséquent, si l'on néglige le cas tout à fait particulier de la main d'oeuvre d'origine européenne, la main d'oeuvre africaine non gabonaise reste un phénomène purement marginal, avec à peine 1,3 % de la totalité des salariés. Il s'agit de la traduction chiffrée de la situation du passé colonial d'un pays qui s'est toujours méfié des incursions étrangères, mais qui a dû parfois rechercher à l'extérieur de ses frontières une main d'oeuvre qui lui faisait cruellement défaut. Recrutements et expulsions ont joué alternativement au Gabon comme dans d'autres états africains. Tchadiens, " popos " Dahoméens, Congolais, à la suite des événements de 1962, ont quitté le Gabon qui a adopté à certaines époques à l'égard des étrangers une attitude semblable à celle de la Côte d'Ivoire en 1958, de la Sierra Léone en 1968, du Nigéria, ou plus récemment du Zaïre ou de l'Ouganda. Ainsi que le note N.O. Addo, " les pays qui ont adopté une politique officielle précise en vue de réglementer, voire de restreindre l'immigration, sont presque tous des pays d'accueil (1).

Ces faibles effectifs étrangers africains sont représentés par quelques Camerounais (Bassa, Ewondo, Boulou), Togolais, Dahoméens ou Haïtiens, la majorité d'entre eux étant des travailleurs indépendants : commerçants, transporteurs bamiléké, chauffeurs de taxi dahoméens, artisans équato-guinéens ou cabindais. Une colonie biafraise, réfugiée en 1968-1970, au cours des événements qui ont secoué le Nigéria, s'est peu à peu rapatriée, ne laissant au Gabon que quelques travailleurs isolés.

A côté de la masse des salariés, plus de 30 % des actifs gabonais sont des travailleurs " indépendants ". Dans la plupart des cas, ils figurent au chapitre des petits métiers urbains : chauffeurs de taxi, coiffeurs, mécaniciens, tailleurs, maçons ou menuisiers établis à leur compte et surtout petits boutiquiers ou tenanciers d'innombrables bars. Dans l'intérieur, en dehors de la masse des agriculteurs de plus en plus amenuisée (importante seulement dans le Woleu N'Tem), les travailleurs indépendants, directement liés à l'économie monétaire, sont des bûcherons, exploitants libres de coupes

(1) N.O. Addo : L'immigration des travailleurs africains au Ghana. Rev.

familiales que l'on pouvait évaluer à 25.000 en 1968, mi paysans, mi artisans, exerçant diverses activités mal définies. En dehors d'eux, quelques orpailleurs aux activités épisodiques.

Cette souche rurale est depuis toujours considérée comme le réservoir de main d'oeuvre des industries, des entreprises urbaines et surtout des chantiers forestiers éparpillés dans le secteur occidental du pays. Périodiquement telle ou telle société de Port-Gentil (la C.F.G. par exemple est spécialiste de ce genre de tournées) ou telle compagnie forestière librevilloise envoie " en brousse " un prospecteur afin de " débusquer " dans les villages les plus reculés quelques volontaires qui accepteront de répondre aux sollicitations du préposé.

De tels comportements laissent supposer que la pénurie de main d'oeuvre est endémique et le chômage inconnu au Gabon. C'est certes vrai. Officiellement le Gabon est un pays sans chômeurs, phénomène assez singulier, peut-être unique en Afrique ! Il convient cependant de nuancer ce tableau apparemment idyllique. Dans l'intérieur du pays, autrement dit en dehors des deux grandes villes côtières, cette situation est assez exacte. Il n'en est pas de même à Libreville et Port-Gentil, cités macrocéphales (1) - très relativement, eu égard à la faible population générale - qui drainent les immigrants de l'ensemble du pays.

De 1957 à 1961, la population librevilloise s'est accrue de 60,7 %, celle de Port-Gentil de 71 %, alors que la proportion des salariés a augmenté dans les deux villes respectivement de 44,2 et 17,2 % seulement. La capitale comptait en 1961, 27.000 africains dont 19.700 actifs de 15 ans. Or, 12.072 seulement étaient salariés. On y dénombrait 39 % de chômeurs (2). La situation a rapidement évolué. En 1967, les demandes d'emploi à Libreville s'élevaient à 1.376 pour 794 offres. Une enquête auprès de l'Inspection du Travail, portant sur les demandes d'emploi d'une année (1/4/72-31/3/73)

(1) - Libreville est passée de 5.600 habitants en 1930 à 27.000 en 1960, 31.000 en 1961, 40.000 en 1964, 73.000 en juin 1969 et 130.000 environ en 1974.

(2) - C. Bouet : Pour une introduction à l'étude des migrations en milieu sous-peuplé : situation actuelle du salariat et de l'emploi au Gabon. Cahiers ORSTOM. Série Sc. Hum. vol. X, n° 213. 1973. pp. 295-306.

donnait les résultats suivants :

Demandes d'emploi	Total	dont manoeuvres
Présentées	2.632	663
Satisfaites	1.812	591
Non satisfaites	820	72

La demande de main d'oeuvre est donc actuellement plus forte que la recherche d'emploi, les demandes non satisfaites n'atteignant pas 30% du total. Autre remarque intéressante : presque tous les manoeuvres solliciteurs trouvent immédiatement un emploi. Les chiffres consignés par l'Inspection du Travail représentent environ 50 % de la réalité, car la recherche directe est aussi courante que le recours au service officiel auquel on ne s'adresse en général qu'en désespoir de cause. Compte tenu du fait qu'un même demandeur d'emploi peut se faire enregistrer plusieurs fois au cours de la même année après de multiples tentatives vaines, on peut estimer la main d'oeuvre flottante librevilloise à un maximum de 1.000 individus.

Pour l'estimation du " non-emploi " dans l'intérieur du pays, une étude a été réalisée à partir du fichier du Conseil de Révision militaire portant sur 7 années (1967-1973) et sur la tranche d'âge des jeunes gens uniformément âgés de 20 ans :

Profession	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	TOTAL	Moy.
Employés	73	103	106	84	108	132	157	763	109
Scolaires	0	51	57	141	75	138	119	590	84
Sans emploi	260	349	339	368	436	255	211	2.218	317
TOTAL Gabon	342	503	502	593	619	525	487	3.571	510

Par région administrative, la moyenne des jeunes gens de 20 ans sans emploi, établie sur les 7 années de référence, et l'estimation maximale pour 1973, issue des données fournies par les Services Régionaux

de la Main d'Oeuvre, s'établit comme suit :

Région	! Jeunes de 20 ans ! ! sans emploi (Moy. ! ! 1967-1973) !	Estimation maximale Total 1973
Estuaire	! 52	! 1.000
Haut-Ogooué	! 57	! 700 (avant ouverture chantier Poubara)
Moyen-Ogooué	! 10	! 50
Ngounié	! 58	! 120
Nyanga	! 13	! 50
Ogooué Ivindo	! 23	! 70
Ogooué Lolo	! 27	! 600 (avant début chantier réno- vation Koulamoutou)
Ogooué Maritime	! 21	! non chiffré (faible)
Woleu N'Tem	! ----- 56	! ----- 400
TOTAL	! ----- 317	! ----- 2.990
	! =====	! =====

Que l'on soit bien fixé sur les termes de cette estimation. Il ne s'agit pas seulement de chômeurs vrais, mais à la fois de pseudo-chômeurs, " petits frères " ou parasites familiaux des banlieues urbaines, de " demandeurs d'emploi professionnels " jamais satisfaits lorsqu'ils en ont obtenu un et d'individus dont les occupations habituelles ne sont pas suffisamment nettes, qu'ils ne puissent accepter un emploi salarié qui leur serait proposé. Il s'agit donc d'un volant de main d'oeuvre résiduelle, comme tout système économique en recèle, sur laquelle on ne peut vraiment fonder d'espoir sérieux. De surcroît, aucune assurance ne peut être émise sur la matérialité éventuelle de leur recherche d'emploi, étant donné le faible recours, surtout à l'intérieur, aux services de la Main d'Oeuvre. Cette négligence constitue en soi un indice prouvant que ce service public ne répond pas au Gabon à une nécessité profonde, contrairement à de nombreux autres pays africains où ceux-ci sont généralement assaillis par les chômeurs en quête d'emploi. Un recrutement systématique à l'échelon national, en l'état actuel de la démographie, fournirait moins de 30 % de l'effectif maximal avancé, pour

l'obtention d'une main d'oeuvre de qualité très relative (1).

A ce titre le Gabon est un pays singulièrement anachronique en Afrique. A main d'oeuvre rare, salaires élevés, mais aussi vie chère. Les salaires y sont parmi les plus élevés d'Afrique francophone. Le SMIG (2) est passé de 10.000 Cfa mensuels en 1972 à 12.000 en 1973, à 18.000 en février 1974. Depuis 1965, les salaires ont augmenté dans de très fortes proportions. Dans le secteur privé, le système des primes est largement répandu qui permet, avec celui des heures supplémentaires, de doubler ou même de tripler le salaire mensuel fixe. Un chauffeur de grumier peut, avec un fixe de 40.000 Cfa, parvenir à dépasser 100.000 Cfa mensuels avec les primes à la tonne/kilomètre. A la COMUF, (Mine d'Uranium de Mounana), un manoeuvre carrier gagne, en Avril 1974, entre 32 et 36.000 Cfa avec les primes ; un cadre africain de prospection géologique, 142.000. Cependant, la cherté des produits vivriers (bananes, manioc), des loyers, modère le pouvoir d'achat des salariés, plus nombreux à être continuellement endettés (système de " bons pour " de toutes les boutiques africaines) qu'à pratiquer l'épargne. Le salariat est entraîné par le courant de prospérité que connaît le Gabon depuis la dernière décennie, mais qui s'est brusquement accentué avec la récente crise mondiale liée à l'augmentation du prix de l'énergie et des matières premières dont le Gabon, producteur et fournisseur sur le marché mondial, est largement bénéficiaire.

Cette aisance relative, comme l'absence de chômeurs, est instantanément perceptible au voyageur débarquant dans l'un des capitales côtières : peu de porteurs de bagages bénévoles à l'aéroport, aucun mendiant dans les rues, les éclopés invisibles, aucun " petit circur " de chaussures... La prostitution, dans ses formes provocantes habituelles, est inconnue, tout comme le traditionnel marchandage aux étals des marchés. Le pays paraît être tout entier au travail... Cependant, comment résoudre, avec la brusque relance de l'économie, le problème d'une main d'oeuvre déficitaire dont la demande va brusquement s'amplifier aussi ?

(1) - Le motif essentiel d'un tel déficit tient au fait que, dans les campagnes, la plupart des cultivateurs résiduels sont d'anciens migrants revenus au village après une période plus ou moins longue de travail salarié, qui se sont transformés en " gardiens " de la cellule familiale traditionnelle encore en place, et peu disposés à récidiver une migration, surtout dans la mesure où il s'agit en général de " vieux adultes ".

(2) - Salaire minimum interprofessionnel garanti, identique au SMIC français.

II/- Le boom économique d'un pays potentiellement riche

L'économie gabonaise offre de brillantes perspectives, mais jusqu'à ces dernières années, elle restait une économie " primaire et désarticulée ", ainsi que la définissait le Président Léon M'Ba dans son discours du 6 décembre 1961 : " une économie de cueillette avec l'agriculture de subsistance sans promesse apparente de progrès, avec l'exploitation forestière, en raison de la faible part de la production transformée dans le pays, avec l'exploitation vivrière qui livre à l'exportation des produits bruts : pétrole, manganèse, uranium aujourd'hui, peut-être fer et plomb demain ; une économie désarticulée car le manque est cruel de liens entre les secteurs et les régions qui constituent la structure interne d'une économie équilibrée " (1).

Sans doute cette image s'est-elle modifiée avec l'ouverture de quelques usines de transformation : raffinerie de pétrole, scieries et usines de déroulage des bois, fabrique de contreplaqué parmi les toutes premières du monde, usine de concentration des uranates. Ce n'est là qu'un début.

Plus généralement, le taux d'accroissement de la productivité, défini par le deuxième plan quinquennal, est fixé annuellement à 1,5 % pour tous les secteurs de l'économie. L'indice de production calculé pour 1975 varie de 110,4 à 184,2 selon les différents secteurs, tandis que celui de la productivité est fixé à 107,7. Le coefficient d'accroissement de la main d'oeuvre varie de 1,025 à 1,710 et le Plan prévoyait, pour l'échéance de 1975, 79.614 salariés, dont 14.715 agents de l'Etat, dans une hypothèse fallacieuse d'une stabilité remarquable de l'effectif salarié étranger, européen et africain. En 1973, les travailleurs salariés étaient au nombre de 73.917 suivant en cela la progression régulière indiquée dans le Plan.

Cependant, l'année 1974, fertile en rebondissements mondiaux des effets d'ordre économique de la " crise du pétrole ", a permis au Gabon de connaître l'euphorie, contrastant avec la précarité de la situation générale et en particulier dans le Tiers Monde. Le Gabon est potentiellement riche car déjà gros producteur de matières premières qui viennent de connaître une plus-value de 60 à 100 % sur le marché mondial (pétrole : 10 millions de tonnes prévues en 1974, manganèse, uranium, bois, or). Sa balance commerciale est fortement excédentaire et son budget passe de 48 milliards de

(1) - Plan de développement économique et social, 1966-1970, p. 10

frs Cfa en 1974 à 151 milliards 400 millions pour l'année 1975 (accroissement de 310 % !!). Il peut ainsi se permettre la réalisation immédiate ou à court terme de projets industriels ou d'infrastructure, dont la mise en route était programmée pour un avenir moins immédiat.

De tous les projets, le plus grandiose est celui de la construction du chemin de fer Transgabonais, de Libreville à Franceville et Belinga par Booué qui sera le terme du premier tronçon de 332 km (1). Les deux parties de la ligne Libreville-Franceville, longues au total de 707 km, devraient être réalisées simultanément à partir de la fin de 1974, alors que les premières prévisions budgétaires ne portaient que sur le premier tronçon. Les travaux s'échelonneront sur 5 ans et vont exiger initialement le recrutement de 3.000 travailleurs qualifiés et semi-qualifiés que le Gabon sera incapable de fournir, qu'il s'agisse de techniciens ou même de manoeuvres. On est loin des 150.000 travailleurs recrutés un peu partout dans l'ex-AEF, pour la construction, dans les années 1930, du Congo-Océan, et dont la migration fut trop souvent dramatique. Les progrès technologiques ont fait baisser dans des proportions considérables les besoins en " matériel humain ", mais, en dépit de la faiblesse relative de l'effectif actuellement programmé, le recrutement immédiat de cette main d'oeuvre ne sera pas sans poser de graves problèmes.

Problèmes d'autant plus aigus que le Transgabonais, s'il reste la réalisation pilote sur le point de démarrer, n'est pas le seul projet à être mis à exécution dans un immédiat avenir : ces réalisations seront d'ailleurs parallèles ou adventices du chemin de fer. Il s'agit, dans ce cadre, de la construction, après l'achèvement de celui d'Owendo, d'un port minéralier à Santa-Clara et d'une fabrique de cellulose (SOGACEL) dans la région de Kango.

En dehors du complexe ferroviaire et de ses annexes, le gigantesque programme de Travaux Publics sera extrêmement accéléré et demandera une main-d'oeuvre supplémentaire acceptant de vivre en brousse : bitumage des secteurs routiers principaux entre Libreville, Lambaréné et Lébamba, dans la région de N'Djolé, entre Franceville et Koulamoutou : création ou réfection de routes nouvelles (N'Dendé-Tchibanga, Mouila-Mimongo, Lastrousville-

(1) - Journal " Le Monde ", n° 9114 du 5-6 mai 1974, p. 22

Okondja, liaison avec la route " économique " à Iboundji, reprofilage total de la route Libreville - Yaoundé). Des ponts nouveaux (après ceux de Mouila, Lambaréné et Tchibanga en cours de construction) vont être jetés sur le Como à Kango, sur l'Ivindo à Makokou, sur l'Ogooué et d'autres rivières de moindre importance, mais celui de Kango, qui commandera la desserte de Libreville, aura sous peu une mise en chantier prioritaire.

Divers autres chantiers ont déjà reçu la pose de la première pierre : port de Mayumba dans le sud du Gabon, deuxième raffinerie de pétrole (SOGARA) à Port-Gentil, ainsi qu'une fabrique de bitume ; usine de ferro-alliages et raffinerie de sucre jumelée à un vaste programme de plantation de canne à sucre en cours de démarrage dans la région de Franceville ; aménagement d'un barrage hydro-électrique sur l'Ogooué après l'aménagement de la chute de Poubara (Ht. Ogooué) en cours de réalisation et le renforcement à Tchimbélé du complexe de Kinguélé (Estuaire) déjà réalisé. Nous passons sous silence tous les projets urbains qui concernent exclusivement le bâtiment qui transforment Libreville, comme le Gabon dans son ensemble, en un immense chantier.

L'ensemble des réalisations simultanées à la construction du Transgabonais nécessitera un recrutement de main d'oeuvre de deux à trois fois supérieur aux nécessités des seuls chantiers ouverts par les sociétés adjudicataires du chemin de fer. Si la décision catégorique d'importer une masse de travailleurs suffisante n'est pas adoptée, en dépit de la mécanisation extrêmement poussée qui caractérise les travaux des chantiers modernes, le Gabon, qui veut tout sacrifier au décollage rapide de son économie industrielle, court le risque de voir son essor freiné par la carence des travailleurs insuffisants en nombre et en qualification. Les établissements scolaires techniques sont loin de " produire " des techniciens requis et la formation " sur le tas ", pratiquée par toutes les entreprises actuellement implantées dans le pays, ne peut constituer une solution idéale pour de nouvelles entreprises venant effectuer des travaux sectoriels dans un temps limité. Si une main d'oeuvre adéquate autochtone ou immigrée n'est pas immédiatement à leur disposition, celles-ci pourraient alors faire appel à des contractuels européens surpayés, sans doute compétents, mais en déphasage total avec la vie et l'économie locale et qui, en dehors de leur travail brut, ne seront jamais entrés en symbiose avec le pays d'accueil. L'actuel exemple du chantier de la retenue de Poubara (Ht. Ogooué) où l'effectif des expatriés européens représente 19 % de la main d'oeuvre africaine est un indice révélateur d'une

pratique qui se développera si une solution efficace n'est pas proposée dans le cadre africain.

Cependant, faire entrer au Gabon n'importe qui, n'importe quand, n'importe comment est une solution dangereuse que les responsables ont d'ailleurs perçue. Il est d'une nécessité impérieuse qu'une migration de travailleurs africains étrangers soit organisée, contrôlée et dirigée dans ses moindres structures de détail au risque de courir à un échec dont la construction du Congo-Océan a fourni dans les années 1930 un exemple navrant, encore présent dans la mémoire des vieux villageois qui enseignent aux plus jeunes la malédiction que représente la construction d'un chemin de fer, évoquant l'éventualité d'une fuite en brousse en perspective d'un recrutement dans ce but.

III/ - Une seule solution rationnelle : l'immigration étrangère contrôlée

Les études du II^e Plan du Gabon (1971-1975) prévoyaient que le système scolaire actuel ne serait pas à même de produire en nombre suffisant le personnel de formation technique dont le pays aurait besoin au cours de ce quinquennat (1). Parvenu presque à son terme, cette prédiction s'est constamment vérifiée au cours des quatre premières années d'exécution. Ce phénomène est d'ailleurs ancien et son caractère endémique est loin de s'atténuer. Dans l'immédiat, des solutions compensatoires doivent être rapidement trouvées.

Le recours à l'immigration est inévitable. Compte tenu d'expériences malheureuses antérieures ou postérieures à l'Indépendance (tchadiens Sara, dahoméens " Popo ", chinois ou congolais) qui ont abouti à plus ou moins brève échéance au rapatriement ou au départ des immigrés ; compte tenu de la mentalité du gabonais, surtout du gabonais urbanisé qui, sans être xénophobe, adopte parfois un comportement réservé à l'égard de l'étranger plus entreprenant que lui (attitude qui se manifeste d'ailleurs peu à l'encontre de l'étranger européen) ; compte tenu enfin des conditions économiques particulières du Gabon (faiblesse de l'agriculture vivrière dont

(1) - République Gabonaise. II^e Plan de Développement économique et social
1971 - 1975. p. 144

l'incidence se répercute péjorativement sur le coût de la vie), il est nécessaire de penser cette migration en termes qui permettront à l'immigré de s'intégrer à la fois dans le cadre du travail salarié et dans le cadre de la production indépendante (agricole essentiellement), à l'économie et à la société gabonaise dans un élan bénéfique au pays hôte, en même temps qu'au travailleur accueilli.

Tout d'abord, il s'agira avant tout d'une immigration provoquée, donc planifiée et, par un système de contrats de travail ou d'exploitation, le migrant sera lié pour un temps déterminé, au gré du pays hôte, à un secteur économique bien défini. L'agent recruteur, quel qu'il soit, devra alors prendre en charge les frais occasionnés par le processus migratoire, depuis le pays d'origine jusqu'au lieu de travail de l'immigré. Le problème pour le Gabon se présente de façon inverse de celui de tel ou tel pays européen ou africain (par exemple celui de la Côte d'Ivoire) où la main d'oeuvre exogène afflue librement en quête d'un travail qui ne lui est pas proposé a priori et qu'elle doit rechercher par ses propres moyens. Il s'agit donc d'une main d'oeuvre en position sollicitieuse, peu armée pour discuter les conditions de son emploi. Dans le cas du Gabon, il s'agira d'une main d'oeuvre sollicitée, recrutée dans son milieu d'origine, susceptible d'accepter ou de refuser l'expatriation, selon ses aspirations propres et selon le degré d'information sur les conditions locales de vie et d'accueil qui l'attendent.

Ainsi, pour pratiquer une politique migratoire d'attraction, il est indispensable de coordonner un faisceau d'atouts qui déterminent succès ou échec. Le succès sera obtenu si un groupe ethnique homogène donné est fortement motivé, s'il peut s'intégrer facilement et rapidement au sein de la société qui l'accepte et s'il présente suffisamment d'individus dont les capacités techniques et les qualités professionnelles et humaines répondent au besoin du pays qui fait appel à lui.

Pourquoi un seul groupe ethnique en priorité ? Plutôt que de faire appel à n'importe qui, provenant de n'importe où, le recours à un groupe ethnique déterminé bien choisi présente d'abord l'avantage de la cohésion et bien souvent de la compétence. Emigrés en France, les espagnols étaient naguère appréciés dans l'agriculture maraîchère, les italiens dans la maçonnerie, les polonais dans les mines ; les mossi voltaïques le sont aujourd'hui dans l'agriculture de plantation en Côte d'Ivoire. Encore faut-

il choisir rationnellement le groupe ethnique qui sera sélectionné en priorité, en fonction d'un certain nombre de critères géographiques, politiques et socio-économiques qu'il apparaît nécessaire d'inventorier en détail.

IV/- Stratégie pour une migration provoquée et contrôlée

Dans la recherche d'un groupe ethnique capable de satisfaire à des besoins définis, motivant une migration destinée au secteur secondaire de l'économie, il faut se tourner vers un " réservoir " d'hommes suffisamment puissant pour prélever facilement la totalité, ou du moins la plus grande partie, du contingent de travailleurs désiré, sans pour autant altérer l'équilibre de ce groupe, au point de le déstructurer. Certaines régions agricoles d'Afrique Occidentale ou Centrale ont une charge humaine telle que bien des membres des communautés ethniques qui y vivent sont poussés ou prédisposés à la migration. C'est le cas des Wolof du Cayor et du Baol au Sénégal, des mossi de Haute-Volta, des kabré du Nord Togo, des ibo du Nigéria, des banilé-ké de l'Ouest Camerounais. Certains groupes ont une tradition migratoire qui leur a permis d'acquérir une compétence technique spécifique en dehors de leurs frontières natales et d'offrir un important volant de main d'oeuvre qualifiée. En dehors de cette première sélection quantitative, il est nécessaire de tester ce groupe selon plusieurs critères sociologiques qui devront orienter et favoriser le choix. D'abord le problème linguistique : il est reconnu que l'ensemble des hommes relevant de souche francophone ou anglophone ne se comprennent nécessairement pas entre eux et que les langues véhiculaires " universelles ", telles que le dioula en Afrique Occidentale, le haoussa ou le lingala en Afrique Equatoriale, sont des moyens de communication bien plus puissants que le français, l'anglais ou même le pidgin. Tenir l'identité linguistique comme fondamentale devrait constituer la première nécessité.

Mettre en avant le critère religieux peut apparaître surperfétatoire ! Cependant, introduire dans un Gabon essentiellement chrétien et animiste des représentants de croyances religieuses identiques, favoriserait leur adaptation et leur intégration au milieu autochtone.

Le problème religieux s'articule étroitement avec celui de l'alimentation et du ravitaillement : des musulmans chercheront à consommer du mouton que le Gabon n'élève que symboliquement ; des sahéliens du riz ou du mil s'adapteront difficilement à un pays forestier exclusivement consom-

mateur de manioc en " bâtons ", de tubercules, de bananes plantain ou d'atanga (1). Sans doute, le mossi de Haute-Volta s'adapte relativement vite aux conditions de vie de la forêt ivoirienne (en pays agni, au sud-est par exemple), à peu près semblables à celles du Gabon à la différence de productivité près. L'exode rural vers les villes côtières et les chantiers hypothèque trop la production vivrière et oblige le recours à l'importation de vivres (ignames, taros, etc.) par containers pour satisfaire en temps normal un ravitaillement urbain que la campagne ne peut plus assumer. Cette situation déficitaire ne fera que s'aggraver avec un brusque afflux de main d'oeuvre consommatrice. Dans les premiers temps de l'immigration, la similitude des habitudes alimentaires de ces nouveaux consommateurs avec les autochtones serait un atout appréciable qui atténuerait dans une certaine mesure les effets de la crise. En effet, le mil est inconnu au Gabon. Le riz est seulement l'objet d'une faible production semi-expérimentale sous l'impulsion de la coopération chinoise. Celle-ci est pourtant suffisante pour couvrir les besoins limités d'un pays où cette céréale n'est point l'aliment de base.

Le problème vivrier ne peut que s'aggraver avec l'introduction d'une population supplémentaire. Il pourrait cependant trouver une solution partielle, grâce à celle-ci, si un choix judicieux des migrants recrutés était pratiqué. Dans une période où, en Afrique et dans le Tiers-Monde, les problèmes alimentaires deviennent partout préoccupants (drame du Sahel, aides alimentaires directes ralenties ou stoppées) au point d'alerter les instances de la session extraordinaire de l'O N U (avril 1974) (2), le Gabon aurait tout intérêt à saisir l'occasion d'une migration provoquée pour recruter simultanément un contingent d'agriculteurs - agriculteurs habitués au milieu forestier - appelés pour résoudre cette crise endémique fondamentalement liée au déficit humain. Par diverses formules favorables aux deux parties (dons de terres, contrats de production), ces paysans s'engageraient à produire le supplément de produits vivriers nécessaires aux travailleurs salariés immigrés et à la population urbaine locale qui en connaît la pénurie comme les prix excessifs (3). Ces paysans conjureraient à la fois l'hémorragie rurale qui vide

(1) - fruit de l'ozigo ou du " safoutier " (*Pachylobus edulis*)

(2) - selon le Président Boumédiène, l'effet du renchérissement des produits alimentaires sur la balance des paiements est supérieur de 70 % à l'effet de hausse du pétrole. *Nouvel Observateur* n° 493, p. 46

(3) - un régime de plantain d'une douzaine de kgs peut atteindre 1.500 frs à Libreville.

les villages gabonais et accroîtraient, dans la mesure où une installation définitive leur serait permise, le capital humain d'un pays gravement sous-peuplé.

Autre facteur social à considérer impérativement : la plus ou moins grande facilité des relations qui pourront se nouer entre les migrants déracinés au Gabon et leur pays d'origine. Il est essentiel pour la réussite d'une migration manouvrière qu'elle puisse établir des contacts permanents et rapides avec ses bases. Le succès de la migration mossi en Côte d'Ivoire tient à ce fait primordial : le voltaïque part sans contrainte de son pays, quand il le veut, par le moyen qui lui plaît, dont il peut disposer (taxi, chemin de fer, vélo ou ... à pied). Il peut effectuer le retour de la même façon : aucune coercition politique, aucune barrière géographique n'entrave ses projets. Le même souci doit prévaloir dans l'expérience gabonaise. Le groupe ethnique recherché ne doit pas se trouver coupé de ses bases dans son processus migratoire, lequel doit être conçu non comme un drainage de travailleurs célibataires, mais comme un mouvement qui associe la cellule familiale élémentaire au migrant. Trop de recrutements de travailleurs guidés seulement par l'esprit mercantile de rentabilité et sans la moindre considération humaine, ont sombré dans la faillite pour ne pas avoir tenu compte de l'élément familial global. Au Gabon même, de vieilles expériences avortées, déjà évoquées, ou des tests plus récents (maçons sénégalais d'une entreprise librevilloise) devraient servir d'avertissement, sinon de leçon.

Il ne serait pas exclu pour autant que les considérations purement matérielles soient écartées. Bien au contraire. La rentabilisation optimale de l'opération pourrait se résumer en une formule : engager les meilleurs travailleurs au moindre prix de revient, et dans l'intérêt de chacun. Ceci dit, comment coordonner le faisceau d'impératifs précédemment décrits pour aboutir à abaissement important de ce prix de revient ?

Si l'on recrute sur place une main d'oeuvre contractuelle avec prise en charge de la famille de chaque candidat (logement, voyages, frais administratifs divers), il est indispensable de rechercher un foyer ethnique répondant aux exigences requises, suffisamment proche du pays hôte et de la zone de travail, de façon à réduire au maximum le coût du transport et des relations. D'autre part, le migrant ressentira d'autant moins les effets du déracinement qu'il pourra établir lui-même et à peu de frais des liens avec son

propre pays. Enfin, les charges seront d'autant plus réduites pour les employeurs gabonais, qu'ils pourront organiser leurs propres circuits d'échange pour leurs travailleurs et leur famille, sans solliciter le concours d'organismes spécialisés maritimes ou aériens.

Le Gabon étant entouré de pays autant sous-peuplés que lui, il y a lieu de s'attarder sur la seule exception de cette partie de l'Afrique Centrale francophone : le pays bamiléké de l'Ouest Cameroun.

Cette population constitue l'extrémité orientale de la forte tache de densités humaines localisée au fond du Golfe du Bénin et implantée sur le bastion volcanique du système de Fernando-Po - Cameroun - Manengouba. Fortes de 1.100.000 habitants, les densités rurales varient entre 80 et 320 habitant au km² et ont fait de cette région originellement forestière un bocage entièrement cultivé (maïs, tubercules, bananes, fruits divers et café arabica). Ces paysans sont aussi des ouvriers habiles car la poussée du nombre et les vicissitudes locales les ont projetés hors de leur territoire et de leur pays. Plusieurs centaines d'entre eux sont expatriés au Gabon où ils sont appréciés pour leur dynamisme, leurs qualités d'initiative, de sérieux et d'adresse. Cependant, ils y sont avant tout connus comme commerçants et transporteurs car, dans le cadre gabonais, leur goût de l'entreprise et du risque s'exacerbe et les pousse à délaisser le salariat dès qu'ils sont en mesure de se lancer dans les affaires. Cette mentalité aventurière et d'acharnement au travail surprend le librevillois qui s'indigne parfois de façon simpliste que " le haoussa vient arracher l'argent du Gabon ", sans vouloir reconnaître les vertus d'opiniâtreté et l'esprit d'entraide qui président à ces réussites.

S'il était primordial d'insister sur les qualités qu'il serait donné aux Bamiléké de mettre en valeur dans une perspective migratoire gabonaise, il n'est pas moins utile de souligner qu'il s'agit de chrétiens qui, outre le français, pratiquent couramment le haoussa, langue véhiculaire comprise et parlée au Gabon, et dont les goûts culinaires sont identiques à ceux des gabonais.

Sur le plan du marché de la main d'oeuvre, le recours à la solution bamiléké présenterait en outre les avantages qu'une carte met rapidement en évidence : aucune solution de continuité entre la région de

Bafoussam et le Gabon, sinon la frontière politique du Cameroun qui ne constitue pas d'obstacle actuellement, et moins encore dans le cadre d'un éventuel accord de coopération entre les deux états, portant sur la main d'oeuvre. La situation géographique permet également de comprendre que le prix de revient du recrutement d'un travailleur bamiléké ne serait guère plus élevé que la recherche d'un autochtone dans les confins de l'est gabonais où subsistent encore quelques rares possibilités locales. Les distances - 1.200 à 1.300 km, selon les points où l'on se place au Gabon ou au Cameroun - sont identiques à partir de Libreville en direction de Bafoussam, comme en direction d'Okondja ou d'Akiéni en pays obamba ou batéké, aux confins de la frontière gabo-congolaise. Les communications routières sont aussi faciles en direction du Cameroun par Médounou (solution qui permet d'obvier au goulet d'étranglement constitué par le bac de Kango), que vers l'est gabonais.

Inutile d'insister sur les avantages de ce choix au plan psychologique : le migrant aurait toute facilité pour communiquer avec son pays et les mouvements d'échange s'intensifieraient sur l'axe nord-sud qui relie le Cameroun au Woleu N'Tem et à Libreville. Le phénomène migratoire mossi en direction de la Basse Côte d'Ivoire (1) connaîtrait une réplique dans cette partie occidentale de l'Afrique Equatoriale. Pourquoi ne connaîtrait-il pas un succès identique, sinon meilleur (1).

V/ - Conclusion

Le cas d'un pays dramatiquement sous-peuplé, aux potentialités industrielles évidentes, à la recherche d'une main d'oeuvre étrangère qu'il est incapable de recruter sur son sol, est suffisamment singulier dans le monde en général, et en Afrique en particulier, pour que l'on s'y attarde longuement. Le problème migratoire qui lui est lié mérite d'être également traité de façon originale. En effet, les risques et les menaces ne sauraient être mésestimés. Une maîtrise insuffisante des leviers migratoires pourrait permettre une pénétration massive d'individus dont la présence ne serait ni souhaitée ni nécessaire, et qui, au-delà d'un certain seuil d'implantation au sein du milieu autochtone, risquerait de provoquer tensions ou conflits. Le

(1) - G. Rémy : les migrations de travail et les mouvements de colonisation mossi. Travaux et Documents de l'ORSTOM, n° 20. 1973. 128 p.

J.M. Kohler : les migrations des mossi de l'ouest. Travaux et Documents de l'ORSTOM, n° 18. 1972. 106 p.

R. Deniel : De la savane à la ville. Aubier Ed. 1968. 223 p.

taux de tolérance étrangère est ordinairement fixé à 10 % de la population totale.

Dans le même ordre d'idées, la présence massive d'étrangers dynamiques risqué de pousser les gabonais à dédaigner certains types d'emplois (manœuvres par exemple) pour les leur abandonner, situation évoluant rapidement vers la naissance du chômage parmi le personnel autochtone et d'un sous-prolétariat, donc conflictuelle à échéance plus ou moins brève.

Ne serait-il pas judicieux, pour un pays dont l'accroissement naturel est l'un des plus bas du monde, d'envisager globalement la migration de travailleurs dans un esprit d'attraction et d'assimilation dans certaines conditions à définir, à la terre d'accueil. Selon les termes d'une orientation planifiée de cet accueil, le pays pourrait y gagner sur les deux tableaux du travail et du peuplement. Le Gabon est un pays neuf, en plein essor. D'autres pays neufs ont fait appel à des migrants pour inciter et promouvoir leur développement (Etats-Unis, Australie, etc.) et semblent avoir réussi. L'occasion se présente à lui. Une solution originale, authentiquement africaine, ne pourrait-elle pas être envisagée au Gabon ?

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

-
- . N.O. ADDO - L'immigration de travailleurs africains au Ghana
RIT. vol. 109, n° 1, janvier 1974, p. 51-75
 - . G.J. AFOLABI OJO - Quelques facteurs sociaux conditionnant la densité critique de population en Afrique Tropicale, p. 417-426, in La population de l'Afrique Tropicale publié sous la direction de J.C. Caldwell et C. Okondjo, The Population Council, New-York 1971
 - . J.C. CALDWELL - Politique démographique : aperçu sur le Commonwealth, p. 495-510, in La population de l'Afrique Tropicale publié sous la direction de J.C. Caldwell et C. Okondjo, The Population Council, New-York. 1971
 - . K.T. de GRAFT JOHSON - Rapports entre la croissance démographique et l'exode rural au Ghana
RIT. vol. 109, n° 5 - 6, mai - juin 1974, p. 515 - 530
 - . G. LASSERRE - Libreville. La ville et sa région. Cahiers de la Fondation Nationale des Sciences Politiques. n° 98. Armand Colin. 1953. 347 p.
 - . 2ème plan de développement économique et social 1971-1975 de la République Gabonaise. 144 p.
 - . R. MANSELL PROTHERO - Les migrations en Afrique, in La population de l'Afrique Tropicale publié sous la direction de J.C. Caldwell et C. Okondjo, The Population Council, New-York 1971
 - . M. ROUMEGOUS - Les travailleurs salariés du Gabon. Bordeaux. 148 p. multigr.
 - . G. SAUTTER - De l'Atlantique au fleuve Congo. Une géographie de sous-peuplement. Mouton. Paris La Haye. 1966 (tome II)
 - . R.K. SOM - Quelques indicateurs démographiques pour l'Afrique, p. 252-266, in La population de l'Afrique Tropicale publié sous la direction de J.C. Caldwell et C. Okondjo, The Population Council, New-York. 1971
 - . M. P. TODARO - L'exode rural en Afrique et ses rapports avec l'emploi et les revenus.
RIT. nov. 1971, vol. 104, n° 5, p. 423-451.
-

O. R. S. T. O. M.

Direction Générale :

24, rue Bayard PARIS (8^e)

Service Central de Documentation :

70-74 Route d'Aulnay, BONDY (93)

Centre O. R. S. T. O. M. de Libreville :

B.P. 13.115 LIBREVILLE (Gabon)
